



Antenne Pays d'Evian

Réunion 27.jan 2023, 19h, Maison des associations, Evian.

Préambule

L'antenne Pays d'Evian, comme son association mère, a vocation à mettre en synergie les citoyens du territoire autour du développement, de l'accompagnement et de la promotion des mobilités douces en Chablais. L'antenne représente donc ses adhérents usagers auprès desquels il s'agit de recueillir/objectiver/révéler/formaliser les besoins et volontés à transformer en actions concrètes à mener par les bénévoles. Sur la base des besoins et de l'expérience des adhérents et bénévoles, ces actions ont pour cible :

1. les décideurs/acteurs institutionnels, notamment municipalités et inter-communalités pour suivre les projets, jouer le rôle d'interlocuteur pour co-construire et revendiquer, tout cela par toute forme possible
2. les citoyens dans l'accompagnement vers les modes actifs et doux de leurs mobilités en changement
3. les autres associations pour mutualiser les forces et propager les informations.

Concrètement, il s'agit donc de mettre en commun des forces autour d'intérêts communs à développer/traiter/résoudre ensemble sur des sujets mobilité douce amenés par les adhérents. Autrement dit chacun-e peut poser son sujet totem sur la table pour le transformer en un projet concret avec des forces alliées/intéressées afin de le développer par l'action bénévole.

Ci-dessous un point de situation sur les projets en cours ou sur le pas de tir en ce début d'année 2023.

Notez bien : AG2023 de l'Association Mobilité Douce Chablais (AMDC), vendredi 3 mars à 18h30, à l'Espace Tully de Thonon (salle amphithéâtre).

Compte-rendu (par Marie Tessier, merci à elle !)

Le 27 janvier 2023 s'est tenue la première réunion de l'antenne Pays d'Evian de l'Association Mobilité Douce Chablais. Cette réunion, pour tous les sympathisants de notre antenne associative AMDC Pays d'Evian, avait pour but de les engager à venir nous rejoindre au cœur des projets et de faire le point sur les différents projets en cours ou en germes.

Les adhérents avaient été conviés dès 18h30 à se retrouver à la maison des associations d'Evian.

8 personnes ont répondu à l'appel. Chacun a pu exprimer sa motivation à se joindre à une association de mobilité douce : participer à un acte citoyen, sécurisation de l'utilisation du vélo par le développement de voies cyclables, se déplacer à Evian en situation de handicap, travailler sur le développement raisonné de la commune, transformation ou réhabilitation de l'ancienne voie du Tonkin, réfléchir à la « ville de demain »...

Présents :

- adhérent.es : Sylvie Chevallay, Olivier Ertz, Marie Tessier, Françoise Solly, Jonathan Papauré, Régis Beaumont, Josianne Goy
- observateur-trices : Mme Mireille Charvet.

Plusieurs chantiers de réflexion sont en cours au sein de l'association. Pour chaque sujet ouvert, chacun a pu exprimer son désir de poursuivre la discussion en constituant des commissions qui se pencheront plus activement sur la question.

- 1- **Charte du bien se déplacer à Evian** : Il est important de réfléchir au mode de communication utiliser afin de développer un « mieux se déplacer ensemble » entre les différents utilisateurs de l'espace public. En effet les intérêts des piétons, ne sont pas forcément en accord avec les usagers du vélo, des trottinettes ou des voitures. Le but sera de trouver des actions de sensibilisation sous forme d'ateliers ou de campagnes de communication afin que chacun cohabite dans le respect de l'autre. Il existe déjà des choses qui ont été imaginées dans ce sens et qui pourront servir de base de travail.

✓ Jonathan, Françoise, Marie V., Régis et Sylvie s'engagent sur ce projet.

2- **Charte de guidage des piétons aux abords des chantiers de la voie publique** : Il existe déjà une réglementation qui régit les abords des chantiers entre domaine public et domaine privé. Malheureusement elle n'est pas respectée, au détriment des piétons qui se retrouvent parfois à même la route sans aucune protection. Des choses ont déjà été pensées sur ce sujet (notamment sur le Grand Lyon). Comment signaler les aberrations et faire évoluer les pensées de façon à être plus inclusif dans les modes de déplacement ?

✓ Olivier et Claude s'engagent sur ce projet.

3- **Ateliers vélo participatif, (re)mise en selle, réparation, fabrication, etc...** : Un lien pourrait être fait avec la R'Mize. L'association a été approchée par un couple dont l'idée est de récupérer des vélos et de les remettre en état afin de les mettre librement et gratuitement à disposition de personnes n'ayant pas les moyens de se procurer un vélo. Leur projet s'appelle « *Vélo pour tous* ».

✓ Régis Beaumont et Olivier sont intéressés par le sujet (peut-être Valéry).

4- **Appli citoyenne de cartographie des problèmes quotidiens de mobilité active (ex. vigilo.city)** : Il est observé régulièrement que des problèmes concernant la mobilité dans les communes émergent par manque de contrôle ou de suivi des travaux. Ces applications permettent de relever facilement ces problématiques et les points récurrents peuvent ensuite être relayés auprès des communes. Mme Charvet fait remonter que tout le monde n'est pas à l'aise avec le numérique et que le téléphone reste un mode de communication toujours d'actualité. Elle fait émerger le risque d'être uniquement « critique » auprès de la municipalité. M. Ertz explique que les critiques peuvent être faites de façon constructive et que cette action a intérêt à se faire en collaboration avec la mairie, avec aussi la possibilité de co-construire des solutions aux problématiques soulevées.

✓ Olivier E., Claude Emonet. et Marie V. se mobilisent autour de cette question.

5- **Habitat et mobilité** : Les discussions nous amènent à nous interroger si les PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sont en cours de révision prennent réellement en considération la mobilité douce ? Agir à ce niveau permettrait de s'assurer que de réelles mesures voient le jour et aient l'obligation d'être respectées. De plus, habitat et mobilité allant de pair, M. Papauré mentionne une charte qui a été mise en place à Aix-les-Bains pour préserver le territoire. A Evian un registre a été mis en place pour recueillir les demandes sur la direction que devrait prendre la ville et le bâti.

✓ Mme Josiane G, Sylvie C, Jonathan P, Françoise S. et Marie T. s'engagent sur cette thématique.

Fonctionnement de l'antenne, réunions régulières, groupes de travail, collaboration avec framavox/murena, prochaine AG AMDC : L'antenne fonctionnait jusqu'alors autour de 6 à 8 membres mobilisés autour du projet de participation citoyenne sur la mobilité douce de la ville d'Evian. Nous souhaitons ouvrir nos actions à davantage de personnes. Un tour de table permet de relever les capacités de chacun à s'investir dans l'association pour faire avancer les dossiers à environ 4h00 par mois. Olivier E. explique le fonctionnement de la plateforme collaborative Framavox/murena qui permet à chacun de suivre et faire avancer les dossiers en cours.

Zoom sur la concertation citoyenne à Evian à propos du plan piéton et dernières infos sur le plan vélo

Olivier Ertz explique les actions menées en étroite collaboration avec la ville d'Evian pour développer un réseau piéton et cyclable aménagé et sécurisé pour relier les pôles stratégiques de la commune : centre-ville, établissements scolaires, stade, conservatoire de musique, gares, débarcadère... Nous avons en décembre dernier, à l'aide de bénévoles, sillonné les itinéraires piétons prévus pour collecter des informations sur les points importants de vigilance pour l'aménagement et la sécurisation de ces itinéraires. L'étape suivante consistera à travailler avec la commune sur les priorités des aménagements à réaliser. Ces chemins piétons devraient voir le jour au printemps de façon provisoire et être finalisés (après une nouvelle phase d'analyse) pour l'automne 2023. En ce qui concerne le plan cyclable d'Evian, la commune fait appel à un cabinet de conseils pour finaliser le projet.

L'association faitière réunira ses membres pour son **Assemblée Générale le vendredi 3 mars 18h30 à l'Espace Tully**. Ce sera l'occasion de prendre connaissance des dossiers et actions menées par les différentes antennes (Thonon et Bons en Chablais).

Fin de la séance 21h30 après une petite verrée.